

Compte rendu de l'Assemblée générale du 21 juin



Par **Jean-Marie Laurent**
Trésorier de France Parkinson

L'Assemblée générale, dans sa partie ordinaire, a approuvé le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2010 et le budget 2011. Notons que la cotisation simple de 21€, inchangée depuis 2007, a été portée à 24€ à compter du 1^{er} janvier 2012. L'Assemblée a renouvelé les mandats de Marianne Kuhn et Jean-Marie Laurent, qui tombaient à échéance, et elle a nommé deux nouveaux administrateurs, Yann Arthus-Bertrand et Jean Ferré. L'Assemblée, dans sa partie extraordinaire, a approuvé le changement des statuts pour améliorer la gouvernance de l'association : mise en place de responsables régionaux et d'un conseil d'orientation, adaptation du nombre de membres au Comité Scientifique pour faire face au développement et à la complexité des actions de recherche.

L'Assemblée s'est déroulée en mettant en exergue **les quatre points du rapport moral** suivants :

1 - La maladie de Parkinson Cause prioritaire

France Parkinson a invité les autres associations, dans le cadre d'un collectif associatif, à entreprendre une démarche de grande ampleur par les États Généraux d'avril 2009 à janvier 2010 : 21 réunions publiques organisées dans toute la France réunissant 3 000 personnes – 1 300 questionnaires exploités.

Toute cette matière a permis d'élaborer le Livre blanc qui a été remis le 12 avril 2010 à la Journée Mondiale à la Ministre de la Santé avec 20 recommandations et la demande d'un plan Parkinson. Ce livre blanc, document de référence et document de travail, a été diffusé à 10 000 exemplaires en 2010 en deux tirages à 13 400 exemplaires.

Cette journée mondiale a été exceptionnelle avec 4 000 participants, 1 600 personnes dans une réunion à

la Mutualité à Paris et 27 manifestations de restitution du Livre blanc dans toute la France réunissant 2 400 personnes. Plus de 500 retombées médiatiques TV, radios & presse ont été recensées.

En 2011, France Parkinson a poursuivi la démarche du Livre blanc : obtenir le plan national Parkinson pour la mise en action des 20 priorités avec une stratégie d'endurance : « chaque pas est un conquête ». La journée mondiale 2011 a réuni 3 000 personnes dans 28 manifestations sur le slogan « Chacun peut faire un pas ». À la Maison de la Chimie à Paris, Yann Arthus-Bertrand, nouvel administrateur, a remis aux deux Secrétaires d'État du Ministère de la Santé et de la Dépendance les 400 signatures recueillies auprès des élus et des professionnels de santé pour obtenir un plan Parkinson.

2 - Informer sur la maladie de Parkinson

L'Echo, revue trimestrielle tirée à 14 000 exemplaires, est reconnue, suite à une première enquête de satisfaction, comme le support de qualité sur la connaissance de la maladie et les conseils diffusés pour bien la gérer. L'écoute téléphonique pour l'aide psychologique, médicale et juridique représente plus de 20 000 appels par an au siège et dans tous les comités. Un nouveau site internet a été lancé en octobre 2009 et a pris toute sa dimension en 2010 pour informer sur l'association et ses partenaires, sur la maladie et les activités des comités.

3 - Soutenir les personnes touchées par la maladie

Par l'action des comités : ils étaient 48 en 2009, ils sont 62 en 2011. Ils ont pour rôle d'informer les patients et leurs familles, de sortir la maladie de l'ombre, d'échanger et d'apprendre ensemble, de vivre mieux avec la maladie. L'association poursuit une politique de maillage du territoire par la mise en place d'antennes dans les départements et la création de responsables régionaux bénévoles pour assurer le développement des comités dans les départements non couverts.

Par les formations : l'association a obtenu sa reconnaissance officielle comme organisme de formation pour ses actions menées auprès des auxiliaires de vie, des infirmières, des kinésithérapeutes et des orthophonistes. Un projet d'éducation thérapeutique est à l'étude, financé en partie par le Ministère de la Santé.

Par des actions directes : l'organisation de séjours de vacances pour le malade et son aidant. Pour la fin de l'année 2011, l'élaboration d'une mallette du nouveau diagnostiqué – informations sur la vie avec la maladie, réponses aux questions liées au travail, préparation de la consultation et mise en réseau par une liste des adresses utiles concernant tous les intervenants sur la maladie dans la région concernée.

4 - Développer l'association

Actuellement l'équipe du siège est composée de quatre salariés, quelques aides administratives ponctuelles et des bénévoles de plus en plus présents. Pour l'animation du réseau des comités et pour parfaire l'organisation de la formation, un nouveau salarié est prévu en septembre 2011. En contrepartie, il faut prévoir un développement des ressources à l'aide de films, annonces presse et brochure legs.

SUR LE PLAN FINANCIER EN 2010

L'origine des ressources

Les produits augmentent très fortement de 1 447 423€ en 2009 à 2 857 016€ en 2010. Cette augmentation est due principalement à l'encaissement exceptionnel de 1 502 090€ de legs en 2010 contre 347 201€ en 2009 dont 1 309 542€ sont affectés à la recherche par les défunts.

L'emploi des ressources

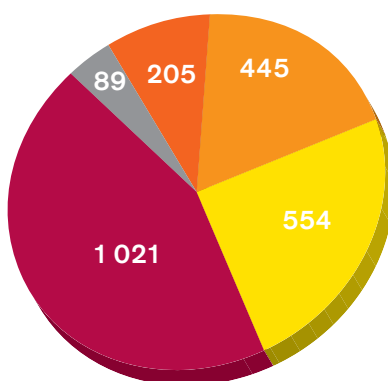
Les charges baissent, par rapport à celles de 2009, de 249 215€ à 1 647 822€. Les dépenses pour les missions sociales s'élèvent à 1 407 210€, en diminution de 237 403€ et représentent 85,4 % du total des emplois contre 86,7 % en 2009. Cette baisse provient essentiellement des 300 000€ du grand appel d'offre que le comité scientifique a demandé de reporter en 2011.

Aux charges de l'exercice sont venues s'ajouter les dotations aux fonds dédiés à la recherche pour 1 166 118€ et aux actions en faveur des malades pour le montant de la subvention de 58 890€ du Ministère de la Santé pour l'éducation thérapeutique à réaliser en 2011. Au total les charges s'élèvent à 2 872 830€ lesquelles, après les produits de 2 857 016€, font ressortir une insuffisance de l'exercice de 15 814€ prélevés sur les fonds associatifs qui s'élèvent à 1 861 645€ à fin 2010.

LE BUDGET 2011

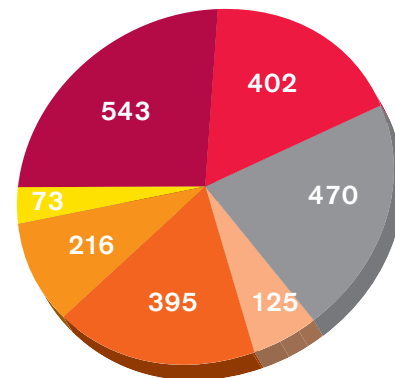
Les emplois pour les missions sociales devraient être en très forte augmentation de 610 000€ à 2 017 000€ suite au report du grand appel d'offre de 300 000€ de 2010, portant le budget recherche à 1 021 000€ contre 371 000€ en 2010. Ils devraient représenter 87,3% des charges totales qui devraient s'élever à 2 311 000€ contre 1 648 000€ en 2010.

BUDGET DES DÉPENSES 2011 : 2 311
en milliers d'€

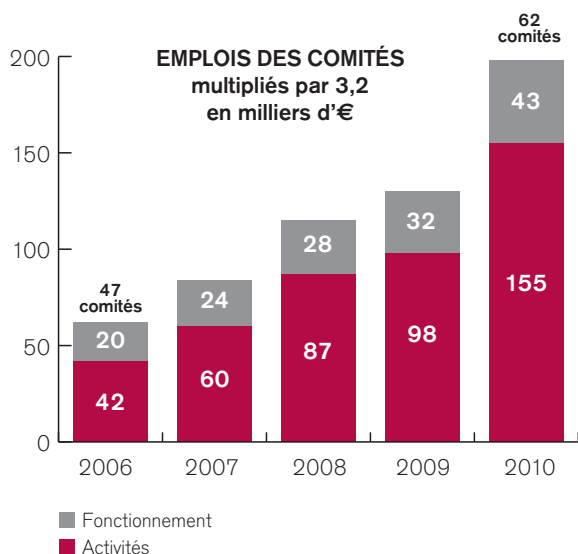


- Informations des malades : 445
- Actions en faveur des malades : 554
- Dépenses pour la recherche : 1021
- Recherche de fonds : 89
- Fonctionnement : 205

BUDGET DES RESSOURCES 2011 : 2 224
en milliers d'€



- Cotisation et Abonnement ECHO : 402
- Dons : 470
- Subventions Mécénat : 125
- Legs : 395
- Autres ressources : 216
- Produits financiers : 73
- Reprise fonds dédiés : 543



Les ressources, inversement, devraient connaître une forte diminution de 2 857 000€ en 2010 à 1 681 000€ avant la variation des fonds dédiés qui passerait d'une dotation de 1 225 000€ en 2010 à une reprise de fonds dédiés de 543 000€ sur la base de ces prévisions. Le résultat global de l'exercice devrait ressortir, de nouveau, avec une insuffisance de 87 000€ contre 15 814€ en 2010.

Bruno Favier dans sa conclusion a remercié les salariés et tous les bénévoles pour l'aide qu'ils apportent au quotidien. Il les félicite d'avoir mené avec succès les États Généraux et d'avoir réussi la diffusion du Livre blanc au-delà de nos espérances. **Cette mobilisation a généré une dynamique** au sein de notre association et une **forte augmentation de sa notoriété**. Il a souligné plus particulièrement l'augmentation des emplois financiers des comités laquelle, même si elle est spectaculaire, ne reflète pas complètement l'énergie déployée et le **travail accompli par les responsables régionaux, par les délégués et leurs équipes de bénévoles**.

Le président a également fait ressortir que les ressources courantes – cotisations, abonnements à l'Echo et dons – ont suivi cette dynamique et il remercie les adhérents et les donateurs d'avoir participé au financement de toutes ces actions. Mais il a rappelé que les résultats sont déficitaires depuis quatre ans et que nous avons prélevé sur nos réserves dans les fonds associatifs pour mener à bien ces États Généraux. Sans vouloir casser la dynamique et faire face à nos engagements, il faudra poursuivre l'augmentation de nos ressources courantes et rechercher de nouvelles sources de financement. ■

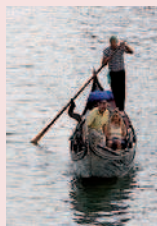


QUESTIONNAIRE SUR LA REVUE

Nous avons déjà reçu **plus d'un millier de réponses** à notre questionnaire de satisfaction sur l'Echo. Un immense merci à chacun d'avoir pris le temps de répondre et de réfléchir avec nous sur notre revue. Rubriques, thèmes, présentation... rien n'a échappé à votre regard critique et constructif. Visiblement, l'Echo vous tient à cœur, ce qui nous réjouit et nous encourage à répondre toujours mieux à vos attentes. Un dépouillement minutieux de vos réponses nous permettra d'engager les changements nécessaires pour améliorer cet outil de communication et d'échange avec tous ceux qui sont touchés par la maladie de Parkinson.

DERNIERE PLACE

VOYAGE À VENISE



du 9 au 13 octobre 2011
au départ de Mulhouse

Marianne Kuhn - 03 89 40 29 90

ATTENTION AU RENOUELEMENT DE L'ALD !

Elle faisait partie des vingt mesures prioritaires identifiées par les États Généraux et recensées dans le Livre blanc : la mise en ALD après une première prescription de six mois d'un anti-parkinsonien est une réalité depuis le mois de janvier dernier, grâce à la mobilisation de France Parkinson et de son comité scientifique. Pour autant, suite à de nombreux appels reçus à l'association, nous vous rappelons que **la demande de renouvellement de mise en ALD doit être faite tous les 5 ans, 6 mois avant l'échéance**. Je reste naturellement à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches, en cas de difficultés.

Fabienne Doroy